



# AVIS PUBLIC

---

## DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE N° 2021-02 POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 29, RUE DES OBLATS NORD ET N° 2021-03 POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 10, RUE BRUYÈRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil prévue le 19 avril 2021 à 20 h à la salle du Conseil de l'hôtel de ville situé au 21, rue Saint-Gabriel Sud, le conseil municipal rendra une décision sur deux demandes de dérogation mineure présentées relativement à la propriété située au 29, rue des Oblats Nord (lot 3 100 035 au cadastre du Québec), à Ville-Marie et relativement à la propriété située au 10, rue Bruyère (lots 6 028 002 et 6 028 003 au cadastre du Québec), à Ville-Marie.

Ces demandes de dérogation mineure consistent à corriger les irrégularités suivantes qui ne respectent pas les marges de recul prescrites par le règlement de zonage n° 458 :

### POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 29, RUE DES OBLATS NORD :

- relativement à la position de l'agrandissement projeté :
  - qui devrait se situer à au moins 6 mètres de la limite sud du lot, alors que le projet prévoit qu'il se situera à une distance de 4,5 mètres de cette limite en allant de l'est vers l'ouest.

### POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 10, RUE BRUYÈRE :

- relativement à la position de l'entrée du bâtiment principal :
  - qui devrait se situer à au moins 6 mètres de la limite sud du lot 6 028 002, alors qu'elle se situe présentement à 4,24 mètres de cette limite en allant de l'est vers l'ouest
- relativement à la position de la remise :
  - qui devrait se situer à au moins 1 mètre de la limite ouest du lot 6 028 003, alors qu'elle se situe présentement à 0 mètre de cette limite en allant du nord vers le sud

Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos desdites demandes doit le faire par écrit au plus tard le 19 avril 2021 à 15 h de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- par la boîte de dépôt installée à l'avant de l'hôtel de ville situé au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie
- par courriel : [info@villevillemarie.org](mailto:info@villevillemarie.org)
- par la poste : Ville de Ville-Marie, 21, rue Saint-Gabriel Sud, Ville-Marie (Québec) J9V 1A1

DONNÉ à Ville-Marie, ce 31 mars 2021.

ORIGINAL SIGNÉ \_\_\_\_\_

Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie et en l'affichant aux endroits requis le 31 mars 2021 et en faisant paraître copie dans le journal Le Reflet témiscamien le 6 avril 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31 mars 2021.

ORIGINAL SIGNÉ \_\_\_\_\_

Martin Lecompte  
Directeur général et secrétaire-trésorier